

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR

Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 01/08/2013 7h30

Observations: **Jeudi 1er aout 2013**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de la Vallée du Tir, depuis la fin de la journée du 31 juillet, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé dans la nuit à 23h30, avec une valeur de 300 µg/m³.

Par la suite, 5 dépassements ont été observés, entre 0h30 et 7h30 du matin le 1er aout.

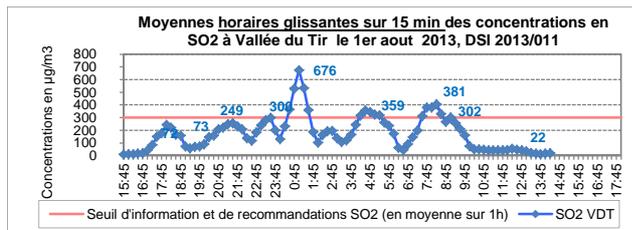
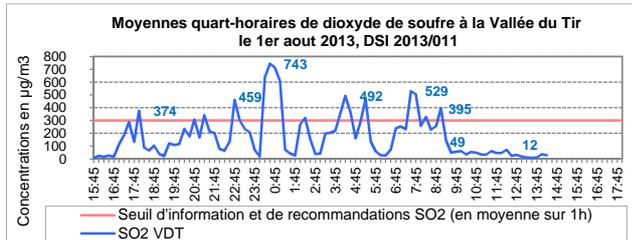
Les niveaux de dioxyde de soufre mesurés actuellement restent élevés et de nouveaux dépassements de seuil sont possibles dans le courant de la matinée.

Mise à jour à 9h30 : les niveaux horaires de dioxyde de soufre sont redescendus sous la barre du seuil des 300 µg/m³ à 9h15. De nouveaux dépassements de seuil sont possibles dans le courant de la matinée.

Mise à jour à 11h00 : les niveaux de dioxyde de soufre sont revenus à des valeurs faibles dès 9h30 et sont actuellement de l'ordre de 30 à 50 µg/m³.

Mise à jour à 14h30 : les niveaux de SO₂ restent faibles à très faibles. L'épisode de pollution sur la Vallée du Tir est terminé. Il est possible que des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre touchent certaines zones ne faisant pas l'objet d'une surveillance de la qualité de l'air en continu (Montagne Coupée, Porte de Fer notamment).

Zones concernées	Vallée du Tir - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	300 µg/m ³ à 23h30 le 31/07/2013
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	256 µg/m ³ à 9h15 le 01/08/2013
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	7
Maximum horaire (concentration - heure)	676 µg/m ³ à 1h00 le 1er aout 2013
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts (9 à 24 kt) de secteurs Ouest à Ouest-Nord/Ouest sont observés depuis la journée du 31/07/2013.

Ces directions de vents d'Ouest correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

Mise à jour à 9h30 : des vents stables de secteurs Ouest à Ouest-Nord/Ouest, de 8 à 16 kt sont observés depuis 8h00.

D'après les données de l'industriel (SLN), la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre depuis la journée du 30/07/2013.

Mise à jour à 11h00 : des vents de secteurs Ouest à Ouest-Sud/Ouest, de 12 à 23 kt sont observés depuis 10h00.

Mise à jour à 14h30 : les vents stables de secteurs Ouest à Ouest-Sud/Ouest (260 à 270°), de 12 à 26 kt sont observés depuis 12h, et favorisent la dispersion des émissions industrielles vers les secteurs de Montagne Coupée et Porte de Fer, ne faisant pas l'objet d'une surveillance de la qualité de l'air en continu.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure